



Procès verbal

COMMISSION DES CHAMPIONNATS Réunion du 07 mai 2024 - PV N°31

PRESENTS : Mme COMBEAU Anne Marie - MM. COMBEAU Jean Jacques - DOUGNAC Daniel - NOVARO Marc - PLU Dominique

EXCUSE : M. RAIGNIER Christian

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et Challenges (Article 35 des R.P. du District).

EXPLOITATION DES RESULTATS DE LA JOURNEE DES 04 ET 05 MAI 2024

FEUILLES DE MATCHS TRANSMISES AUX COMMISSIONS

DISCIPLINE

DEPARTEMENTAL 3

Poule A 51747.2 JAVERLHAC - RAZAC

Poule C 51943.2 FOOT SUD BASTIDE - ST PIERRE DE CHIGNAC

51944.2 PERIGORD NOIR - CONDAT

51945.2 SAINT GENIES - LA BACHELLERIE

DEPARTEMENTAL 4

Poule A 52076.2 LA TOUR MAREUIL VERTEILLAC 3 - GRIGNOLS VILLAMBLARD 2

TERRAINS IMPRATICABLES DECLARES PAR ARBITRE

DEPARTEMENTAL 1 SERIPUB KAPPA

51530.2 PRIGONRIEUX 2 - NEUVIC ST LEON

DEPARTEMENTAL 3

Poule D 52429.2 LA FORCE GINESTET - ANNESSE ET BEAULIEU

FORFAIT D'UNE JOURNEE

Les équipes ci-dessous sont déclarées battues sur le score de 3 buts à 0 et sont pénalisées d'un point au classement en application de l'article 24 des Règlements Particuliers du District.

DEPARTEMENTAL 2 KARENOVE

Poule A 26549002 LIMENS JSA 2

DEPARTEMENTAL 3

Poule B 26558816 MONTREM MONTANCEIX

26558817 ATUR 2

DEPARTEMENTAL 4

Poule B 26546485 ST PAUL LA ROCHE

Ces clubs seront débités d'une amende de 120€ (forfait lors des 3 dernières journées).

FEMININES A 8

Poule A 27749430 Ent. ASN SP SSF

Ces clubs seront débités d'une amende de 40€ (2^{ème} forfait)



Procès verbal

CONTROLE DES LICENCIES SUSPENDUS

DEPARTEMENTAL 4 POULE B

N°26617045 JUMILHAC 2 - EXCIDEUIL ST MEDARD 2 du 28/04/2024

Participation d'un joueur suspendu de JUMILHAC 2 (PV intégral disponible uniquement sur Footclubs).